



Faciliter son insertion et la naturalisation française

Objectif Nationalité Française

À Niort du 30 septembre au 16 décembre 2022



Contexte

Cette prestation fait suite à un appel à projet de la Préfecture des Deux-Sèvres (BOP 104).

Objectif général

Faciliter son insertion professionnelle et se préparer à la naturalisation française

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis le niveau B1 écrit et oral, aura finalisé sa Demande d'acquisition de la nationalité française et sera capable de

- Réussir l'épreuve du Test de Connaissance du Français « Intégration Résidence et Nationalité » (TCF IRN)
- Répondre aux questions de l'Entretien à la préfecture sur l'assimilation

Certification visée

Test de Connaissance du Français « Intégration Résidence et Nationalité » (TCF IRN)

Public cible

Etrangers primo-arrivants demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et de niveau A2 en langue française.

Personnes signataires d'un CIR (notamment les Bénéficiaires de la Protection Internationale), dont environ un tiers de moins de 25 ans.

Personnes résidant en Deux-Sèvres et mobiles pour se former sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Pré requis

- Le candidat doit présenter toutes les conditions d'admission à la naturalisation.
- Un niveau linguistique a minima A2 acquis sur les items « comprendre, parler, écrire » et une volonté de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle.
- Pour les stagiaires concernés, le parcours de formation du CIR-Contrat d'Intégration Républicaine mise en œuvre par l'OFII doit être terminé.
- CV établi en amont.

Contenu

Se présenter professionnellement

- Présenter son parcours professionnel (parler de son projet professionnel, Identifier ses atouts)
- Préparer sa candidature (CV / lettre de motivation)
- Utiliser le site Pôle Emploi et le site Service Numérique de l'Emploi

Connaître le monde du travail en France

- Identifier les structures, les acteurs et les documents liés à l'emploi
- Maîtriser le vocabulaire transversal à l'emploi
- Connaître ses droits et ses devoirs

Formation linguistique visant le niveau B1 écrit et oral (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

Demande de naturalisation

- Constituer sa Demande d'acquisition de la nationalité française
- Rassembler les pièces exigées selon les situations administratives (par décret, conjoint de français, réfugié etc).
- Préparer ses réponses aux questions de l'Entretien sur l'assimilation
- Être capable de montrer ses connaissances civiques et citoyennes mais également de justifier de sa motivation à devenir français. (Livret du citoyen)

Test de Connaissance du Français - « Intégration Résidence et Nationalité » (TCF IRN)

- Préparation permettant au bénéficiaire d'avoir plus de chances de réussir le test, de se repérer plus facilement sur les différentes parties du test et surtout de gagner du temps lors de la passation.
- Donner confiance, gérer et dépasser le stress lié à la passation de l'examen
- Connaître le déroulement du test.
- Se préparer aux quatre épreuves obligatoires du test : compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situations.

Moyens techniques : salle de formation et moyens bureautiques. Selon les projets professionnels des stagiaires, visites d'entreprises, de centres de formation, ...

Outils : méthodes d'apprentissage du Français Langue Étrangère, ressources multimédias, moyens numériques

Modalités d'évaluation et de validation des acquis

Contrôle continu des compétences linguistiques et évaluations intermédiaire et finale
Attestation de formation avec relevé d'acquis

Test de Connaissance du Français Intégration Résidence et Nationalité (TCF IRN)

Équipe pédagogique

Ophélie MELON, formatrice référente, Master 2 Didactique des Langues et du Français Langue Étrangère et Seconde, formatrice à l'asfodep depuis 2018

Sylvain RUELLE, formateur, Master 2 Français langue d'intégration, formateur à l'asfodep depuis 2007

Modalités d'organisation

Formation en continu, en présentiel : lundi, mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :

Locaux : 17 rue Henri Sellier 79000 Niort, accessibles aux personnes en situation de handicap

Adaptation des moyens de la prestation :

Des possibilités d'aménagements des modalités de sélection, de formation et de validation sont possibles pour les personnes en situation de handicap.

Un référent handicap accompagne le bénéficiaire tout au long de son parcours en mettant en œuvre les compensations et adaptations nécessaires.

Avant le début de la formation, il est conseillé aux personnes en situation de handicap de contacter notre référent handicap pour étudier ensemble les adaptations possibles :
Sylvain MÉNARD sylvain.menard@asfodep.fr ☎ 06 10 50 57 85

Indicateurs de résultat

- Qualité de la prestation perçue par les personnes ayant participé à cette action en 2021 : 4,68/5
- Nombre de personnes ayant participé à cette prestation fin 2021 : 11

Tarif

Prestation prise en charge par l'État

Durée

30 jours en centre (210 heures)

Dates

Du 30 septembre au 16 décembre 2022.

Modalités et délais d'accès

Positionnement des candidats afin de déterminer :

- le niveau de compétences linguistiques,
- la motivation à suivre la durée de la formation,
- la mise en place de mesures d'articulation vie personnelle/vie professionnelle (gardes d'enfants et contraintes personnelles notamment)

Information

Ophélie MELON, ophelie.melon@asfodep.fr ☎ 06 16 30 11 86